## Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans les écoles manitobaines

# **REMERCIEMENTS:**

Le présent document a été préparé en collaboration avec l'Association manitobaine des enseignants et des enseignantes en éducation physique (Manitoba Physical Education Teachers Association), un organisme sans but lucratif; Sport Manitoba; la Manitoba Physical Education Supervisors' Association; l'Association des commissaires d'école du Manitoba et le Bureau de l'éducation française (BEF) du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Nous aimerions remercier l'équipe chargée de la rédaction pour son dévouement et son travail intense. Les efforts considérables qu'elle a déployés tout au long du processus de rédaction, de vérification et de correction témoignent de sa préoccupation sincère à l'égard de la sécurité des élèves en éducation physique

### **Laurel Hanna**

Présidente du comité Association manitobaine des enseignants et des enseignantes en éducation physique Division scolaire Agassiz n<sup>0</sup> 13

### Frank Clark

Conseiller de développement sportif Sport Manitoba

#### **Keith Thomas**

Gestionnaire de prévention des risques Association des commissaires d'école du Manitoba

### **Jacques Dorge**

Conseiller en éducation physique et en éducation à la santé Bureau de l'éducation française Education et Formation professionnelle Manitoba

## Bill Morgan

Coordonnateur de l'éducation physique et de l'enseignement de plein air Division scolaire Transcona-Springfield n° 12 Manitoba Physical Education Supervisors' Association

## **Guy McKim**

Conseiller en éducation physique et en éducation à la santé Division scolaire Saint-Vital n° 6 Manitoba Physical Education Supervisors Association

## **Nathalie Montambeault**

Opératrice en éditique

Nous remercions l'Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario (ASEPO) qui a élaboré les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique dans cette province. Nous avons acheté les droits du document qu'elle a produit et nous nous sommes basés sur celui-ci pour élaborer les présentes lignes directrices.